

Monsieur le Président, Madame la Présidente,

La crise sanitaire liée au Covid-19 continue de chambouler notre quotidien, ainsi que les pratiques sportives.

En effet, le Conseil d'Etat de la République et canton de Genève a édicté le 23 octobre dernier un certain nombre de mesures afin de limiter la propagation de ce virus. Ces mesures ont un impact important sur les pratiques sportives et plus particulièrement sur les sports de combat (SCAM).

En effet, dès le 26 octobre 2020, la pratique des SCAM n'est plus autorisée, et ce, jusqu'au 30 novembre prochain au plus tôt. Dès lors, nous vous informons que les autorisations qui ont été délivrées par le Service des sports de la Ville de Genève (SPO) sont suspendues jusqu'à nouvel avis.

Si votre club/association disposait d'un lieu propre mis à disposition par le SPO via une convention, il devra rester fermé.

A toutes fins utiles, vous trouverez la liste des SCAM définis par la Ville de Genève en cliquant sur le lien suivant: <https://www.geneve.ch/sites/default/files/2020-03/recensement-scam-ville-geneve.pdf>

Je vous remercie donc de transmettre ces informations aux clubs affiliés à votre association cantonale, afin que toutes les entités sportives pratiquant leurs activités dans les infrastructures de la Ville de Genève soient informées que la pratique de leur sport est interdite dès demain.

En restant à votre disposition, je vous remercie de votre compréhension et de votre diligence, et vous adresse, Monsieur le Président, Madame la Présidente, mes cordiales salutations,
Meilleurs messages

Sybille Bonvin

Sybille Bonvin
Cheffe de service
T. +41 22 418 40 10 (direct)
T. +41 22 418 40 29 (secre.)
F. +41 22 418 40 00
sybille.bonvin@ville-ge.ch
sport-ge@ville-ge.ch

Département de la sécurité et du sport
Service des sports
Centre sportif des Vernets
Rue Hans-Wilsdorf 4
CP 1769 / CH 1211 Genève 26
<http://www.geneve.ch/themes/sport/>